

Chèque de caution encaissé à tors

Par ptitelo, le 12/05/2009 à 13:41

Bonjour,

Je souhaiterai savoir quel sont les recours à l'encaissement abusif d'un chèque de caution? La situation est simple, ma salle de sport à encaisser ce chèque en prétextant que je ne leur avait pas payer deux mois soit 67€ (33.5€ par mois).

hors, après verification et relevé de compte à l'appui, le prélevement à bien été effectué. De plus, mes prélevements se font habituellement le 5 de chaque mois et mon chèque à été mis en banque le 4.

Aujourd'hui il est hors de question que je paye des frais bancaire pour eux et je souhaite récupèré l'argent du chèque (368€)

Quels sont donc les recours pour cela?

Merci d'avance.

Cordialement.